



Calcul coût acquisition immobilière

Par **egrange**, le **18/01/2015 à 12:28**

Bonjour,

Je m'interroge sur le calcul de la plus value dans le cadre d'une loi Malraux. Dans mon cas, l'acte notarié fait état de plusieurs coûts:

- immobilierrn-
- consultant ayant monté l'opération; répertorié comme "frais et honoraires dus"
- honoraire spécial "mandant"
- indemnités d'éviction et/ou dépenses préalables à la réalisation des travaux, versées à la société économie mixte ayant piloté l'opération
- cautionnement bancaire dans le cadre d'une convention de longue durée d'emplacement de stationnement pour une durée de 10 ans (cad location d'une place de parking pour répondre aux contraintes du POS)

Quels coûts puis-je prendre en compte dans le calcul du coût d'acquisition?

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Cordialement,

EG